

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 08/12/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 DECEMBRE 2023

N° 57-2023

Membres en exercice : 9

Présents : 6

Absents : 1

Représentés :

2

Pour :

8

Contre :

0

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt Trois le Quatorze Décembre à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
Absents excusés : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP, STEHLE
procuration à MINAZZO D

Absents : NICAISE V.Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet: Tarifs de location des appartements Logis Verts et Traverse de la Tour à partir du
01/01/2024

Monsieur le Maire suggère au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de location des appartements Logis Vert et Traverse de la Tour à partir du 01 janvier 2024.

- En ce qui concerne les 4 appartements des **logis verts**, le loyer se décompose ainsi :
328 € de loyer et 66 € de charges.
A partir du 1^{er} janvier 2024, Monsieur le Maire propose de les modifier ainsi :
350 € de loyer et 75 € de charges, soit un total de 425 €.
Les compteurs individuels électriques de chaque appartement seront relevés par les agents de la commune chaque semestre.
- Le loyer de l'appartement situé **Traverse de la Tour** s'élève à 260 €. Mr le Maire propose l'augmenter à 280 €.
Le locataire s'acquitte lui-même des charges.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal

ACCEPTE

N'ACCEPTE PAS

De modifier les tarifs tels qu'énumérés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,



